

Bruxelles, le 2 decembre 1982  
Note Bio (82) 512 aux Bureaux nationaux  
cc aux Membres du Groupe du Porte Parole

---

Objet : Preparation du Conseil Environnement du 3 decembre  
1982 (O von Schwerin)

---

Le Conseil debutera a 10 heures.  
Principaux points a l ordre du jour :

1. Adoption (Point A) de la directive sur le Plomb  
dans l air, ce qui constitue un pas important dans la reduction  
de la charge du plomb pesant sur la sante de la population.

2. Troisieme programme d action sur l environnement (1982-86)

---

Adoption possible apres un accord intervenu sur les grandes  
lignes ainsi que les priorites, et meme sur la question  
procedurale. Le Conseil devra approuver et non seulement en  
prendre acte.

3. Directive Cadmium

---

(Peu de chances d aboutir.)

Il s agit de la deuxieme proposition importante (apres  
adoption de la directive Mercure au debut 1982) pour fixer des  
objectifs de qualite et limiter les emissions de cette substance  
toxique dans les eaux communautaires.

Plusieurs problemes et questions ouvertes, notamment :  
exigences pour les nouvelles installations emettant du cadmium  
(FR/I) et definition des objectifs de qualite.

4. Evaluation des incidences sur l environnement des grands  
projets industriels

---

Proposition longuement debattue dans plusieurs Conseils, se  
heurtant toujours a une opposition de principe du cote du R.U.  
(approche plus flexible) ainsi que la question d une liste  
obligatoire des projets a joindre.

5. Bebes-Phoques :

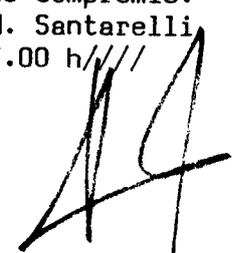
---

(voir egalement Memos 98 et 99)

Notre proposition de reglement de bloquer les importations  
des peaux de bebes phoques, qui avait trouve un soutien  
remarquable au Parlement europeen, a rencontre un accueil  
partage aux groupes preparatoires du Conseil : 2 Etats membres  
(N/I) sont clairement pour, 4 (UK, Irl, D, Dk) sont contre, les  
autres Etats membres n ont pas encore fixe leur position  
definitive.

Etant contestees e.a. la base juridique (Art 113) et la forme  
juridique choisie, M Narjes insistera sur la procedure proposee  
par la Commission, c est a dire reglement sur base Art 113, et  
sur le fait de ne pas se contenter e une resolution ou toute  
autre forme de compromis.

Amities, M. Santarelli  
Comeur, 17.00 h////



433



Bruxelles, 4 decembre 1982

Note BIO(82) 512(suite 1) aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux membres du Groupe

---

433

Objet: Conseil Environnement

---

Le Conseil s'est reuni la plupart du temps en cadre restreint jusqu'a 2 heures du matin sans arriver a des decisions majeures sur les principaux points a l'ordre du jour.

1. La seule decision definitive est celle de la directive du Plomb dans l'air. La directive, etant concue dans le but de prevenir des effet du plomb sur la sante humaine, est complementaire a celle limitant le taux de plomb dans l'essence et envisage la limitation de la pollution atmospherique par le plomb.

2. Le Troisieme programme d'action a ete, dans la substance, adoptee mais quelques points mineurs restent a resoudre.

3. La directive Cadmium, apres des longues discussions sur le probleme des nouvelles installations, d'une part, et de la definition des objectifs de qualite, d'autre part, a ete renvoyee au Coreper.

4. La directive Evaluation des incidences a ete egalement renvoyee au Coreper en raison des problemes de l'approche generale. Neanmoins un certain progres concernant la liste obligatoire des projets, qui est maintenant aussi acceptable pour le delegation britannique, a pu etre realise.

5. Le point central des Bebes-phoques n'a pas abouti a une conclusion meme apres 3 heures de negociations en restreint. Neanmoins la plupart des delegations etaient tres sensibles aux problemes qui se posent par la reaction de l'opinion publique. La presidence qui avait d'abord essaye de trouver une solution sur la base de la proposition de la Commission (reglement ou directive du Conseil) a finalement presente un projet de recommandation aussi dans le but d'une restriction des importations des peaux de bebes-phoques dans la Communaute, projet qui n'a pas ete accepte par les delegations neerlandaise, italienne et irlandaise. En raison de ce probleme le Conseil a decide de se reunir a nouveau le 17 decembre prochain. A cette occasion il essayera egalement d'adopter definitivement les points non-regles et notamment le Troisieme programme d'action.

Amities,  
O. von Schwerin, COMEUR////

O. von Schwerin

